

# ECOLE DE TENNIS LA BARAQUE : REPRISE COURS TENNIS MAI 2020

## PROGRAMME ELEVES CYCLE HIVER 2019-2020

3 cours d'hiver (annulés) + 9 cours de printemps (prévus) à 4 par terrain  
**sont transformés, pour une valeur équivalente\***, en :  
 6 cours à 2 par terrain  
 PLUS  
 1h de cours individuel

\* 3 cours à 4 par terrain  
 = 2 cours à 2 par terrain = 1 cours individuel

### CYCLE D'HIVER

3 SEMAINES ANNULEES

mars-20						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

mai-20						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

avr-20						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin-20						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

➡ MAI = RECUPERATION - ELEVES DE L'HIVER ➡ 2 COURS à 2

➡ JUIN = PRINTEMPS INTENSIF - TOUS ELEVES ➡ 4 COURS à 2 + 1 COURS INDIVIDUEL

### VOTRE COURS INDIVIDUEL

S'il n'a pas encore été donné au 30/06, **il est à organiser d'ici le 15/10 sur terre battue** en communiquant vos disponibilités estivales PAR message WHATSAPP au 02/687.72.36

**Il peut être remplacé par** une réduction de 50€ sur un de nos stages d'été pour enfant

OU

5h de location de terrain pour jouer en famille ou entre élèves utilisables sur terre battue d'ici le 15/10

OU

2 cours supplémentaires à 2 par terrain, à organiser d'ici le 15/10 sur terre battue avec un élève de votre groupe dans le même cas que vous, en communiquant vos disponibilités estivales PAR message WHATSAPP au 02/687.72.36

### CAS PARTICULIERS

Un cours supplémentaire à 2 par terrain sera organisé exclusivement pour :

- les élèves du mardi, et ce **le mardi 30 juin**, car une date de plus a été annulée en décembre 2019.
- les élèves du samedi, et ce **le samedi 12 septembre**, car une date de plus a été annulée en mars
- les élèves inscrits en cours à 3 par terrain en hiver

**Les élèves inscrits en cours à 2 ou cours individuel en hiver :**

- récupérer leurs cours annulés et payés sur la même base de 2 cours à 2 par terrain = 1 cours individuel
- s'ils ne s'étaient pas engagés pour un cycle annuel, peuvent poursuivre en juin pour 25€/cours à 2 par terrain

### REGLEMENT

La date d'autorisation de reprise des cours réguliers - le 18/05/2020 - a été annoncée publiquement par les Autorités officielles et jugée sécurisée au niveau sanitaire -dans le cadre défini-: dès lors, notre Ecole démarre aussitôt son programme de récupération collective des cours réguliers payés. Celui-ci dure 6 semaines et il est offert à chaque élève contacté individuellement, d'y prendre part.

Des récupérations hors de cette période seront possibles **uniquement** :

- dans les cas particuliers énoncés ci-dessus
- pour le cours individuel selon les termes énoncés ci-dessus
- en cas d'annulation du cours pour intempéries ou force majeure dans le chef de l'Ecole
- sur présentation d'un certificat médical endéans la période des 6 semaines

**Dans tous les autres cas, demandez au plus tôt une compensation sous la forme :  
 d'un carnet de 5h de location de terrain en en terre battue utilisable d'ici le 15/10**

OU

**d'une réduction de 50€ sur un stage d'été pour votre enfant organisé d'ici le 2/9 (cfr détails ci-dessus)**

**La pratique du tennis a été autorisée officiellement le 04/05 à des conditions strictes pour une petite partie de nos joueurs ; et nous avons tout mis en œuvre depuis pour composer avec les contraintes et avoir le plaisir de vous proposer à tous -à présent que les mesures du CNS du 13/05 le permettent- de reprendre la direction des courts dès ce 19/05 !**

Nous avons perdu 7 semaines de cours...mais il nous en reste 6 d'ici début juillet, et nos professeurs 'déconfinés' sont impatients de vous retrouver :

1/ NOTRE ENGAGEMENT

**envers les élèves inscrits en hiver :**

reprendre les cours là où ils ont été suspendus il y a 2 mois et **recupérer les 3 semaines de cours annulées** comme nos conditions le prévoient en cas de force majeure.

2/ NOS DEFIS

Concrétiser une **formule de printemps alternative cohérente** à l'attention de la majorité des élèves inscrits en hiver, qui s'est engagée pour un cycle annuel, ainsi que qu'à celle de nouveaux élèves; **et ce d'ici début juillet** pour laisser la possibilité à tous d'organiser des vacances d'été, ici ou ailleurs si un déconfinement total le permettait in fine.

Déplacer et **concentrer l'ensemble des élèves et cours répartis en hiver sur 5 terrains** indoor (TC St-Michel, Collège St-Hubert, Centre Sportif d'Auderghem) et habituellement **au printemps sur 6 terrains** (TC St-Michel, Centre Sportif d'Auderghem) sur les seuls 3 terrains de notre unique site extérieur d'Auderghem

3/ NOTRE RESPONSABILITE

**protéger nos élèves, nos professeurs et leurs proches tout en préservant le plaisir du sport enfin retrouvé et la valeur des cours dispensés**

4/ NOTRE APPROCHE

**Privilégier :**

des conditions de travail pour les professeurs compatibles avec un enseignement de qualité (cfr News du 18/05) en cas d'organisation de cours collectif à 4 par terrain, leur imposer le port du masque des heures durant ainsi que l'interdiction de monter sur le terrain pour corriger les élèves efficacement nous semble contre-productif pour tous

**Offrir un compromis juste financièrement et profitable tennistiquement à chaque élève en compensant un calendrier plus court par une valeur ajoutée sur le court**

Le bénéfice d'un cours particulier ou à 2 par terrain est évident : 2 fois plus intense car 2 fois plus de balles jouées, il permet aussi plus de variété et au professeur d'accorder plus d'attention et de temps à chaque joueur pour un suivi davantage personnalisé.

Cette saison nous donne l'opportunité d'offrir à chaque élève qui était en hiver en cours de 4 ou 3 élèves par terrain, de profiter de ces cours plus intensifs mais plus onéreux à l'heure.

5/ NOTRE CHOIX

dans un contexte sans précédent et sans perdre une semaine de plus :

**Nous organiserons exclusivement des cours à 2 par terrain et des cours individuels**

inscrits dans un programme de 6 semaines **d'ici début juillet** destiné aux élèves déjà inscrits en hiver comme aux nouveaux élèves

ET

pour une cotisation printanière inchangée